

VOS INFOS



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

BULLETIN MUNICIPAL

N° 70 - JUILLET 2024



LUC-LA-PRIMAUBE.FR

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

6, place du Bourg LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20
e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr
mairie@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr
Lundi, mardi, merc. et vend. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - (fermé le jeudi et le sam.)

MAIRIE ANNEXE

8 imp. de l'Étoile LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20
e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

FRANCE SERVICES

8 imp. de l'Étoile LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20 / e-mail : france-services@luc-la-primaube.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

MÉDIATHÈQUE

2, place du Ségala, LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 99 67
e-mail : mediatheque@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr
(onglet Culture)

Horaires réguliers : Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Mercredi de 10h à 18h en continu - Samedi de 10h à 17h en continu
Horaires d'été : Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Mercredi de 10h à 18h en continu - Fermé le samedi - Gratuit pour les enfants domiciliés sur la Commune.

PÔLE PETITE ENFANCE

Le Petit Prince

> Multi Accueil « Chat Perché »
Espace Antoine de St-Exupéry, place de l'Esplanade
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél : 05.65.69.31.24
e-mail : multiaccueil@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr
(onglet Petite Enfance)

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30 en continu

Les inscriptions se font sur RDV

> Relais Petite Enfance « La Galipette »

Espace Antoine de St-Exupéry,
place de l'Esplanade
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 47 96 14
E-mail : ram@luc-la-primaube.fr
Site : www.luc-la-primaube.fr
(onglet Petite Enfance)

Permanences sur rendez-vous selon vos disponibilités :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 12h et mercredi matin

Halte-Jeux ouvertes aux enfants accompagnés d'un adulte : sur inscription
À La Primaube (Pôle Petite Enfance)
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45
À Luc (salle de la garderie) vendredi de 9h à 11h45

MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE

Espace Antoine de St-Exupéry, place de l'Esplanade 12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél : 05 65 42 30 33
e-mail : accueil@mjcllp.fr
Site internet : www.mjcllp.fr

Accueil en période scolaire : Le lundi : accueil téléphonique uniquement
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; Le samedi de 9h à 12h30. Pendant les vacances scolaires : accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

SERVICES SANTÉ ET SOCIAL

> Conseil Départemental : Pôle Services aux personnes et à l'emploi
Tél. : 05 65 76 52 80

- Assistantes sociales : uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie Annexe 8 impasse de l'Étoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE
- Consultations Protection Maternelle Infantile : uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie Annexe 8 impasse de l'Étoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

> Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) 6 impasse de l'Étoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 42 71 98

• Aide à domicile et auxiliaires de vie

Tél. : 05 65 42 71 98
laprimaube@fedel2.admr.org
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h uniquement

• Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D du Ségala - Tél. : 05 65 71 47 02

Permanence téléphonique le lundi et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h30.

SERVICES GÉRÉS PAR RODEZ AGGLOMÉRATION TÉL. : 05 65 73 83 00

> Transports Urbains

Horaires sur le site d'Agglobus

> Ordures ménagères

Ramassage le mardi à partir de 8h

> Déchets recyclés

Ramassage le mercredi à partir de 8h

> Distribution de sacs poubelles : Mairie à LUC et Mairie Annexe à LA PRIMAUBE

Horaires habituels toute l'année

(une seule dotation de sacs par an)

Sur présentation d'un justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants

> Déchetterie

Z.A. de Naujac à La Primaube :
05 65 46 68 35

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

> Relais Récupération des vêtements :

169, avenue de Rodez, sur le parking du Magasin BATIBOIS - Parking des stades foot-rugby - route de Cassagnes

> Chenil - fourrière

05 65 71 99 36
spa-rodez@wanadoo.fr

> Urgence Eau (24h/24 et 7j/7)

SYNDICAT EAUX MONTBAZENS-RIGNAC : 05 65 47 97 20

> Urgence Assainissement

VEOLIA (24h/24 ET 7j/7) :
05 61 80 09 02
Semaine 05 65 76 12 12

URGENCES :

GENDARMERIE : 05 65 73 70 00

POLICE NATIONALE : 17

SAMU : 15

CENTRE HOSPITALIER : 05 65 75 12 12

SECOURS INCENDIE : 18

MUTUELLE COMMUNALE

JOURS de permanence :
tous les vendredis matin
Informations & prises
de rendez-vous au

05 65 59 79 14

> INFO FLASH > luc-la-primaube.fr <

Directeur de publication : Jean Philippe Sadoul - Rédaction : Philippe Pradal

Maquette & impression : AIS (Decazeville) - Dépôt légal juin 2024 - imprimé en 3500 exemplaires.

SOMMAIRE

03 > Edito de M. le Maire

04-07 > Une commune
proche de ses
habitants

08-09 > Finances

09 > Identité Graphique

10-11 > Urbanisme

Avenue de Toulouse
Avenue de Rodez
Place St Jean

12-13 > Patrimoine

La Capelle St Martin

14 > Mutuelle & Citoyenneté

15 > Spectacle PITT OCHA

16-17 > Conseil des enfants

18 > Forum Sports santé & bien-être

19 > Les séniors

20 > Agenda



< Jean Philippe SADOUL

Luc-la-Primaube avance !

Attractive, solidaire, soucieuse de son environnement et de la qualité de vie, composée d'une jeunesse dynamique et de séniors toujours plus volontaires et disponibles, notre modèle de Commune est une source d'inspiration.

Au cœur de Département de l'Aveyron, Luc-la-Primaube rayonne désormais depuis de nombreuses années, attirant de nombreux nouveaux habitants.

La situation complexe que traverse notre Pays au moment où j'écris ces lignes, me contraint à toujours plus de rigueur et en même temps me rassure.

Elle m'impose avec le Conseil Municipal de faire toujours mieux pour la Commune dans un contexte économique et financier toujours plus contraint. Elle me rassure quant à la capacité de la Commune à promouvoir les valeurs du « bien vivre ensemble ».

Tout l'enjeu des Communes de France et de l'action du Conseil Municipal de Luc-la-Primaube doit résider dans le maintien de l'équilibre social, des valeurs de proximité et des notions du cadre de vie.

Ce contexte de plus en plus anxiogène engendre légitimement de nombreuses interrogations et doutes pour nombre d'entre vous. C'est pourquoi, nous nous efforçons avec le Conseil Municipal de vous apporter un peu de sérénité et de répit en améliorant vos espaces publics, en aménageant des lieux de partage et de convivialité, en redonnant ses droits à la nature dans les espaces imperméabilisés du cœur de ville, en vous proposant toujours plus de services à Luc-la-Primaube.

L'été qui se profile et le mois de septembre sont propices pour profiter et partager de bons moments. Le bulletin municipal aborde largement le sujet des animations à venir !

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Jean Philippe Sadoul

Maire de Luc-la-Primaube
Vice-Président du Conseil Départemental



DES CITOYENS QUI ONT LA MAIN VERTE

Dans le cadre d'une semaine d'actions en faveur de l'environnement, la traditionnelle matinée éco-citoyenne organisée par la municipalité depuis une dizaine d'années, une nouvelle fois, mobilise plusieurs centaines de personnes. Le 6 avril, ces volontaires ont procédé dans la bonne humeur au nettoyage de plusieurs points de la commune, à des plantations d'arbres et de 200 mètres de haies en collaboration avec l'association Arbres, Haies et Paysages. On soulignera, à cette occasion, la très forte mobilisation (une fois encore et merci beaucoup !) des habitants de La Capelle Saint-Martin.

Au-delà de l'intérêt évident que présente ce travail au profit de l'environnement et du cadre de vie collectif, la journée écocitoyenne est, pour la municipalité, l'occasion de sensibiliser les habitants à la nature et à la nécessité de participer à sa protection et à son entretien, non seulement en respectant les règles mais en apportant soi-même sa propre contribution. Le message de la municipalité est on ne peut plus clair : « En réponse à l'attitude trop souvent constatée de « tout est dû » ou je « râle pour tout ! », nous préférons agir ensemble pour préserver et embellir le cadre de vie qui nous est cher ! » //



LA RÉCRÉATION VERTE DE LA MATERNELLE JACQUES-PRÉVERT

Après le groupe scolaire Jean-Boudou, c'est maintenant à la cour de récréation de la maternelle Jacques-Prévert de faire l'objet de travaux de réaménagement et de végétalisation. Une partie

de la cour, à laquelle les enfants n'avaient plus accès, a été transformée en un lieu pédagogique composé de deux zones engazonnées, dont une piétonne, permettant ainsi aux professeurs de dispenser des cours en extérieur. Un muret de séparation a été construit de telle sorte qu'il permet aux élèves de l'utiliser comme un banc. Ces aménagements, qui s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de verdir les cours de récréation de ses écoles, ont la particularité d'avoir été réalisés par 13 apprentis en maçonnerie du centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron. Cette collaboration originale et pédagogique (les enfants de la maternelle participent aux travaux de jardinage) a été rendue possible grâce au concours d'un parent d'élève, enseignant à la Chambre de Métiers, nous l'en remercions ! //





L'ÉNERGIE D'ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ

Cela fait déjà une quinzaine d'années que la commune cherche à réduire sa facture énergétique, pour le plus grand bénéfice à la fois de l'environnement et du portefeuille des contribuables Luco-primaubois. La Ville a donc pris un peu d'avance sur une pratique qui apparaît aujourd'hui incontournable pour toutes les collectivités et qui s'inscrit, de toute évidence, dans « le sens du bon sens », selon l'expression du maire.

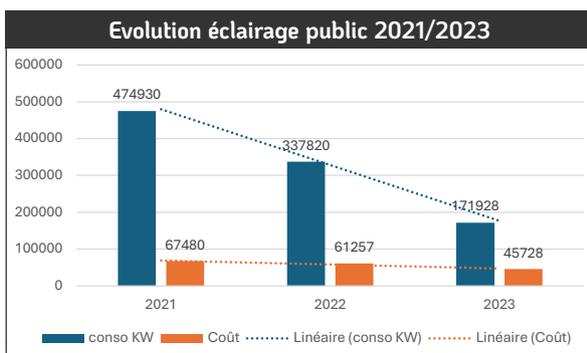
Le remplacement du vieux parc de luminaires équipés de lampes à incandescence par un éclairage public à LED est en cours. Cette seule opération a permis à la collectivité (et donc aux habitants) d'économiser 5 000€ chaque année. La commune souhaite faire un pas de plus dans ce bon sens en équipant certains bâtiments publics (l'espace A. de Saint-Exupéry, l'Espace

d'Animation de Luc, le Centre Technique Municipal, les vestiaires du stade...) de panneaux photovoltaïques. Le projet municipal prévoit des installations d'une capacité globale de près de 300 kW crête.

40% de l'électricité ainsi produite grâce au soleil serait utilisée pour alimenter les bâtiments en autoconsommation et le reste serait revendu au réseau, ce qui permettrait au projet de s'autofinancer. C'est cette même volonté d'économiser l'énergie qui avait conduit la municipalité à réduire le temps d'éclairage des espaces publics la nuit.

L'expérience a permis d'apprendre et il a donc été décidé de restituer des temps d'éclairage supplémentaires, plus adaptés aux habitudes et au rythme de vie de la ville, pour le confort et la sécurité des habitants. Parallèlement à cela, chaque année, les associations sont sensibilisées à une utilisation raisonnée lors de la mise à disposition des infrastructures municipales. Cela a permis de limiter l'impact de l'augmentation continue du coût de l'énergie. ▮

Evolution consommation/Coût 2021/2023		% conso	% Coût	
	Conso. KWh	Coût €		
2021	474 930	67 480		
2022	337 820	61 257	-29%	-9%
2023	171 928	45 728	-64%	-32%



L'extinction nocturne et les modifications apportées à l'éclairage public permettent de mesurer une diminution importante de la consommation en KW de 64% entre 2021 et 2023.

Le coût évolue avec une courbe de diminution de moitié sur la même période, soit 32%, en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Si rien n'avait été fait entre 2021 et 2023, la commune aurait eu une augmentation de 32% de ses coûts.



Information Eclairage Public à compter du 1^{er} juillet 2024
Les nouvelles conditions d'extinction s'établiront désormais de la façon suivante :
Du 15 mai au 30 septembre inclus : de minuit à 6 h 30 ;
Le reste de l'année soit du 1^{er} octobre au 14 mai inclus : de 22 h 30 à 6 h 30.
Ce cadre horaire ne tient pas compte des événements, ou fêtes (votives ou de fin d'année) pendant lesquelles l'éclairage public est, et continuera à être, maintenu sur les sites concernés pour d'évidentes raisons de sécurité.

AMÉNAGEMENT

LUC

LE VILLAGE DE LUC SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Dans le prolongement des travaux effectués en 2021 à La Baraque de Luc, le chantier de la traversée du village, depuis La Baraque jusqu'à la mairie, devrait être lancé en fin d'année avec dans un premier temps des travaux d'assainissement. Toujours avec la volonté d'améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des habitants, il s'agira de rénover la voirie, de conforter les réseaux enterrés, d'aménager des trottoirs et des circulations douces (piétons et cyclistes), d'embellir les espaces verts... Le tout, préservant l'activité du village : présence des écoles, activités économiques, circulations agricoles, etc. « C'est un des objectifs et le projet phare du mandat déclare Jean Philippe SADOUL ».

Parallèlement à l'aménagement de la traversée de Luc, la municipalité prévoit aussi de créer une aire de jeux pour enfants à proximité de l'église et de la mairie. En d'autres termes, il s'agit d'une aire de détente aménagée pour les enfants et les adolescents, avec des jeux, du mobilier urbain adapté et des aménagements paysagers.

Cet espace permettra tout à la fois de remettre de la vie au centre du village et d'améliorer le cadre de vie général de Luc.

De prochaines réunions publiques permettront à la municipalité d'échanger avec les habitants sur ce projet. //



CIRCULER EN DOUCEUR

Après avoir créé un itinéraire pour piétons et cyclistes entre le lac de la Brienne et l'avenue de Toulouse, le réseau de circulation douce est en cours d'extension afin de relier les différentes places de La Primaube par un itinéraire balisé et sécurisé qui, à terme, va constituer un maillage complet de la commune et sera relié aux communes voisines.

En facilitant ainsi les déplacements silencieux et non polluants, la Ville poursuit son objectif d'amélioration du cadre de vie et de la sécurité, tout en réduisant l'impact sur l'environnement. //

AVENUE DE TOULOUSE : LA BELLE ÉVOLUTION

La ville de demain ne pourra pas être la ville d’hier. Ni celle d’aujourd’hui. C’est le grand enjeu de Luc-la-Primaube qui, depuis plusieurs années, voit sa population grandir, ses entreprises se développer, la circulation croître, ses habitants manifester le besoin de plus de services (ou de services nouveaux), de plus de sécurité, de plus de confort.

Améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité et préserver l’environnement, c’est précisément l’engagement et la responsabilité de la municipalité. Cela impose de faire évoluer la ville.

Un des plus grands chantiers ouverts depuis quelques mois dans cet objectif est l’aménagement de l’avenue de Toulouse. C’est aussi celui qui suscite le plus de critiques de quelques habitants et de personnes impatientes.

La municipalité les a entendues et comprend la situation.

Les travaux en cours, rappelle-t-elle, ont pour

objectif de transformer une route à fort transit (10 600 véhicules par jour, dont 20% de camions) en une voie de circulation intelligente, conciliant les besoins de déplacements avec la vie de quartier, l’usage de la voiture avec la nécessité de préserver la sécurité des riverains en réduisant leur exposition à des accidents aux conséquences dramatiques. Avec des espaces circulables permettant le croisement de poids-lourds, avec une limitation de la vitesse à 50 km/h, avec de larges trottoirs et des voies réservées aux cyclistes et aux piétons, l’aménagement de l’avenue de Toulouse a pour objectif d’apporter de la sécurité, de protéger les commerçants et leur activité, d’améliorer le confort des habitants, d’embellir le cadre de vie. Bref, de restaurer de la sérénité dans la ville.

Ces travaux permettent, en outre, d’aménager la rue de la Gare, avec un parking pour les camping-cars et une aire de co-voiturage. //

PLACES SAINT-JEAN & DU SÉGALA : REMETTRE LA VIE AU CENTRE

La transformation des places Saint-Jean et du Ségala est un projet environnemental ambitieux, dont toute la difficulté consiste à concilier la vie de quartier avec le besoin d’espaces de stationnement. La municipalité souhaite rendre à la vie des habitants ces esplanades minérales, jusqu’à accaparées par la voiture.

Grâce à la plantation de centaines de végétaux,

grâce à la désimperméabilisation des sols, grâce à la captation des eaux de pluies qui seront utilisées pour l’irrigation des plantes, grâce à l’installation d’une pergola et de mobilier urbain convivial, grâce à l’ouverture d’un espace extérieur sur le parvis de médiathèque. Des espaces redeviendront des espaces sereins et propices aux échanges où il fait bon vivre et se retrouver. //



PL. DU SÉGALA



PL. ST JEAN





> DES SERVICES TRÈS MOBILISÉS POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

La commune emploie les grands moyens pour mettre en œuvre le projet porté par l'équipe municipale depuis le début du mandat : proximité, développement et attractivité, cadre de vie et environnement, solidarité et lien social.

Cela se traduit par la mobilisation quotidienne des 60 agents de la commune qui travaillent dans les différents pôles. En matière de coût pour la collectivité, ces moyens déployés sont chaque année un peu plus importants. //





> L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE MOBILISE À LUI SEUL UNE BONNE PARTIE DE SES MOYENS.

LA COMMUNE COMPTE EN EFFET : **39 bâtiments publics** soit 18 275 m², **22,3 hectares de surfaces traitées** dont 2,3 hectares d'espaces verts et 5 hectares de terrains de sports enherbés (soit 6 terrains au total), **94 km de voirie goudronnée** et de chemins, plus de **8,2 hectares de jardins et parcs...**

Six agents, organisés en deux équipes, ont en charge d'entretenir tout ce patrimoine, au bénéfice de la qualité de vie des habitants, de leur sécurité, du lien social...

Ils assurent :

- L'entretien des espaces verts dans la zone urbaine,
- L'entretien des cimetières,
- L'entretien des bâtiments,
- La mise en place et l'entretien de la signalisation verticale,
- La pose et l'entretien du mobilier urbain,
- La manutention dans le cadre des manifestations.

Au-delà de l'étendue de leur tâche, les agents communaux doivent aussi gérer les aléas climatiques, prendre en compte les nouvelles politiques zéro phyto (qui imposent plus d'interventions manuelles), intégrer les nouvelles pratiques en matière d'entretien des espaces naturels...

A l'action de ces agents employés par la collectivité, il faut aussi ajouter le travail confié à des entreprises compétentes et équipées du matériel adapté :

- L'entretien des stades,

- L'entretien des chemins et lacs,
- Le fauchage et accotements,
- L'entretien de l'éclairage public,
- La viabilité hivernale,
- La propreté.

Ces missions déléguées représentent un coût total de près de 264 000 € pour la collectivité. En 2023 le budget affecté à l'entretien du patrimoine de la commune était de l'ordre de 581 142 €. //

> L'EFFICACITÉ D'ABORD

Pour permettre à la commune de répondre aux attentes de la population sans mettre en danger la santé financière de la collectivité, les services municipaux ont conçu une organisation appropriée qui différencie plusieurs sections sur la commune, identifiées en fonction de l'usage et de la fréquentation du public, de la fréquence de passage sur le site, de la typologie de l'espace. Cela signifie que l'intervention des agents et des entreprises missionnées est adaptée aux particularités de chaque zone. Cette gestion différenciée propose que certains espaces peu ou moins fréquentés soient « naturalisés » afin d'y préserver la biodiversité et la diversité des paysages et que d'autres lieux, plus foisonnants d'activités bénéficient d'un traitement plus rapproché. //

UN BUDGET POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA COMMUNE

Elaborer un budget communal qui permette à la collectivité de financer son action publique est chaque année un peu plus difficile. Contrairement au budget de l'Etat en déficit depuis 50 ans, celui de la commune ne peut pas présenter de déficit : le montant des dépenses doit être rigoureusement égal à celui des recettes.

Or, les recettes sont de plus en plus incertaines. La commune a perdu la main sur la taxe d'habitation, qui était un levier fiscal à sa disposition.

D'autre part, l'Etat contraint chaque année un peu plus la commune avec la Dotation globale de fonctionnement (DGF) -50% depuis 2013. Les communes doivent aussi faire face à l'inflation sur les prix de l'énergie (+ de 50% des dépenses en 2022), de la construction, des services, etc.

Avec 6 040 056 € de fonctionnement et 4 740 277 € d'investissement, le budget 2024 a été conçu de manière à ce que la municipalité puisse tenir les engagements pris auprès des habitants, c'est-à-dire le maintien d'un haut niveau de services de proximité, l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'environnement. Un budget dont la section d'investissement est construite sur le délicat équilibre, à parts égales, de l'auto-financement, de la recherche de co-financements avec l'Etat et les autres collectivités et sans recours à l'emprunt depuis 2019 !

Sur ce dernier point, on notera que la commune est extrêmement raisonnable puisqu'elle se place résolument sur la voie de la diminution de son encours financier qui a ainsi diminué de 35 % en 4 années.

Grâce à ses budgets construits avec soin, à la fois prudents et ambitieux, l'équipe municipale, depuis le début du mandat, s'est donnée chaque année les moyens des investissements ou des acquisitions foncières nécessaires au développement maîtrisé de la commune : le futur éco-quartier et la gendarmerie, le lotissement des Landes, l'opération immobilière de l'avenue du Stade en sont autant de démonstrations.

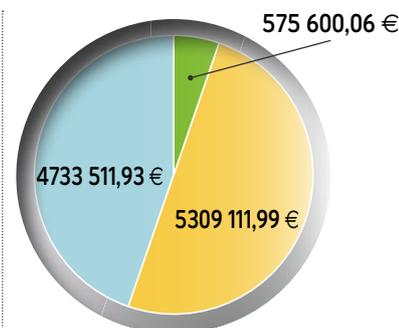
« Ce budget 2024, nous permet de continuer à développer harmonieusement la ville :

- de part l'entretien du patrimoine bâti ou routier
- de part son soutien aux associations et aux écoles ; tout en développant les services de proximité pour tous » , résume le maire. //

COMPTE FINANCIER UNIQUE RÉSULTAT 2023

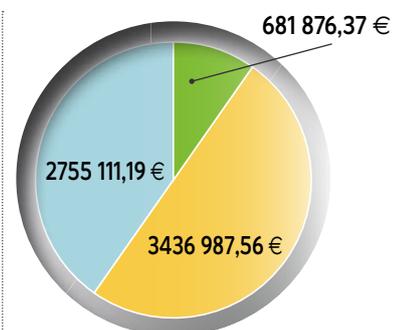
BUDGET
d'investissement
2023
Réalisé

- Dépenses de fonctionnement
- Recettes de fonctionnement
- Résultat net



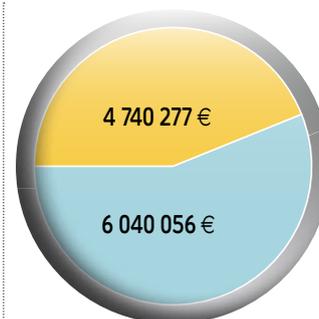
BUDGET
de fonctionnement
2023
Réalisé

- Dépenses d'investissement
- Recettes d'investissement
- Résultat net



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

- Budget de fonctionnement
- Budget d'investissement





LA MAIRIE ANNEXE AU SERVICE DES HABITANTS



La Mairie annexe, située, 8, impasse de l'Etoile propose un service quotidien de proximité aux habitants de la commune.

Dans ses locaux, un espace labellisé France Services permet aux habitants d'effectuer des démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Il est possible d'y solliciter : la Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Poste, France Travail, la CAF, la sécurité sociale (CPAM), l'assurance retraite, la mutualité sociale agricole (MSA).

Les usagers peuvent y trouver une information de premier niveau :

- Déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source,
- Renouvellement des papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...),
- Un accompagnement au numérique (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...),
- Une aide aux démarches en ligne,
- Des conseils auprès d'un correspondant des réseaux partenaires.

Une conseillère numérique est présente pour vous guider et vous orienter sur les différentes démarches informatiques de votre quotidien. Sont également assurés le renouvellement des Cartes Nationales d'Identité et les Passeports, ainsi que des permanences d'une assistance sociale et d'un professionnel du Centre de protection maternelle et infantile.

La Mairie annexe héberge également un bureau mis à la disposition de la gendarmerie, qui y assure une présence régulière. (tous les matins de 9h à 12h sauf le mardi et le samedi). //



UN ÉTÉ SOUS LE SOLEIL DES ANIMATIONS

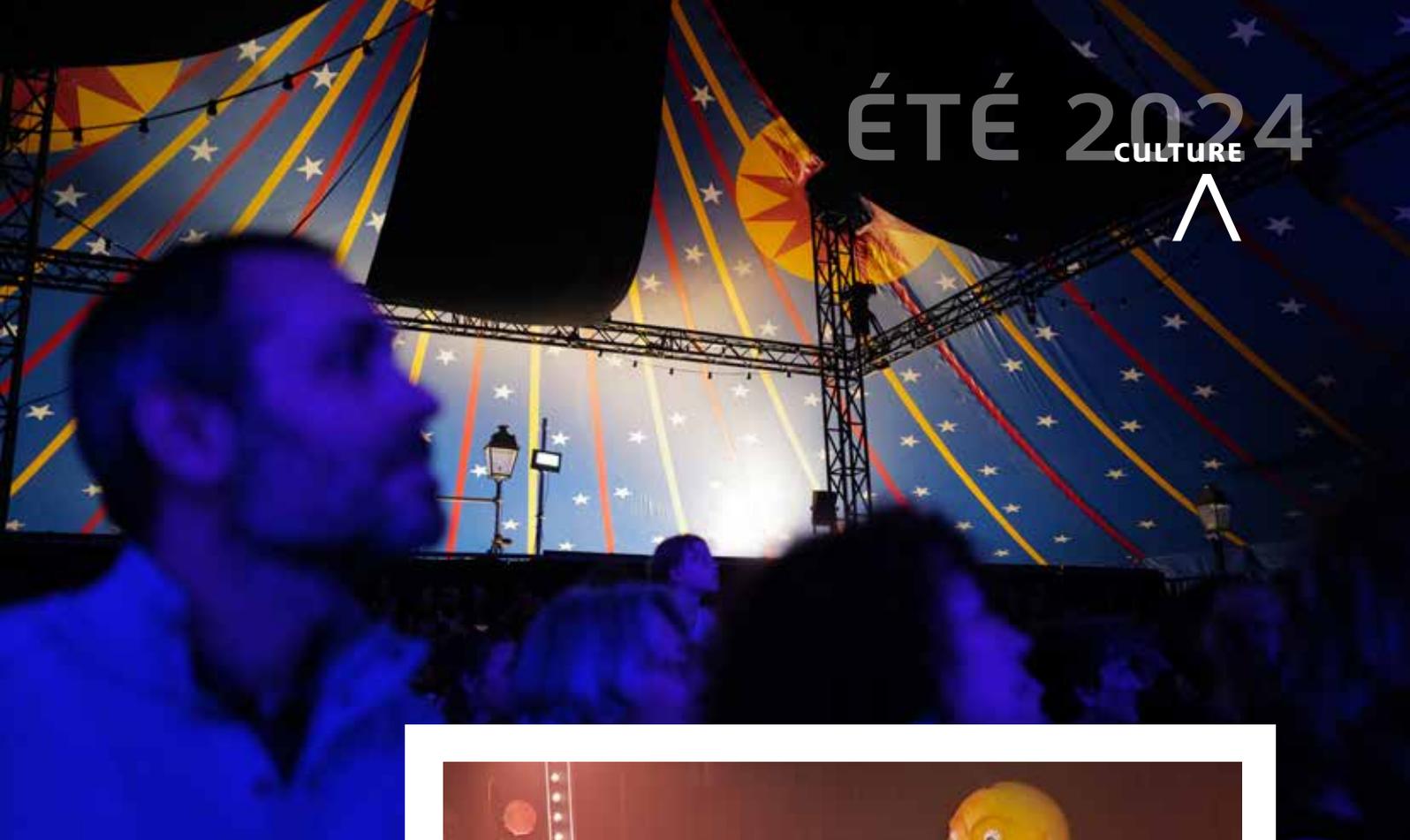
Le programme des animations proposées durant l'été par la municipalité est dense et commencera samedi 6 juillet avec le passage du 50^e Rallye du Rouergue et le parc de regroupement, avant le départ de la mythique « spéciale chronométrée » Luc-Moyrazès.

Durant tout l'été, le site de **La Capelle Saint-Martin** sera l'épicentre des animations. Le 18 juillet sera la date de l'inauguration de l'église restaurée, avec la participation de l'association des Amis du Clocher de La Capelle. A cette occasion sera proposée une animation dans l'esprit guinguette, avec une buvette, de la musique de des surprises. Ce soir-là sera aussi présenté pour la première fois le spectacle son et lumière présentant l'église, son histoire et sa restauration, sur les commentaires de Jean-Philippe Savignoni, du service patrimoine de Rodez Agglomération. Ce spectacle d'une dizaine de minutes, sera ensuite diffusé tous les soirs à l'intérieur de l'édifice, entre 20h30 et 23h00, jusqu'à la fin du mois d'août.

A partir de l'automne et jusqu'en novembre, l'église abritera aussi une exposition des photographies rassemblées spécialement par Balint Porneczi, talentueux photographe hongrois installé en Aveyron.

Pour ceux qui aiment autant les nourritures terrestres que les nourritures de l'esprit, la municipalité, avec l'aide de l'association de commerçants Cassiopée, propose plusieurs **marchés gourmands**, en soirée, tout au long de l'été. Le premier aura lieu le 13 juillet, place de l'Etoile à La Primaube, suivi du traditionnel bal de la fête Nationale, animé par l'accordéoniste Véronique Pomiès. Un deuxième marché gourmand est programmé le 26 juillet à Luc, avec des animations pour toute la famille. Le troisième marché de la saison aura lieu le 9 août, à La Capelle Saint-Martin, autour de l'église. //





PITT OCHA : LE PLEIN D'ÉMOTIONS ET DE JOIE

En faisant venir à La Primaube le spectacle musical Pitt Ocha, créé par les Ogres de Barback, la municipalité avec le Club souhaitent proposer aux habitants un grand spectacle, à proximité et accessible à tous les publics. Pari réussi ! Plusieurs jours avant la première représentation, le spectacle affichait déjà complet avec près de 4200 spectateurs réunis.

Pour l'année 2025, le maire annonce d'ores et déjà la venue du chanteur Cali en concert à Luc-la-Primaube, organisée par le Comité d'Animation de Luc. //



CONSEIL MUNICIPAL

ENFANT



AUX CITOYENS BIEN FORMÉS LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES

Sitôt élus (en décembre dernier) sitôt en action. Les membres du Conseil municipal des Enfants, issus des classes de CM1 et CM2 des quatre écoles de la ville, se sont mis en œuvre pour participer à différents moments forts de la vie citoyenne.

Ils étaient aux côtés de l'équipe municipale à l'heure des vœux de Nouvelle année à la population ; ils ont été extrêmement efficaces lors de la journée éco-citoyenne à l'occasion de laquelle ils ont planté une haie de cent arbustes près du lac de Planèze ; ils étaient encore présents lors des cérémonies commémoratives du 8 Mai 1945 et ils ont participé, fin mai, au rassemblement annuel des conseils municipaux d'enfants, à Aubin.

Le Conseil Municipal des Enfants sera également présent au Forum des Associations du 7 septembre, où ils devraient proposer une animation à l'attention des visiteurs.

Instauré depuis plusieurs années à Luc-la-Primaube, le Conseil municipal des Enfants a pour objectif de former les futurs citoyens à la vie publique et à l'animation d'une collectivité. Cette jeune assemblée est parrainée par des élus du Conseil Municipal des adultes. //



INFO FLASH CITOYENNETÉ

DANS NOS QUARTIERS ON LÈVE LE PIED !

Tous les quartiers sont des lieux à forte densité de population, où vivent des familles, où courent des enfants, où les habitants aspirent à la sérénité, au

calme et au silence. Ces quartiers ne sont pas des endroits où l'on peut se permettre de rouler vite. Même s'ils sont pressés de rentrer chez eux, les automobilistes sont donc invités à lever le pied. Ici comme ailleurs, les contrevenants au code de la route peuvent être verbalisés...//



RUE

DU STADE ET RUE SAINT MARTIN

Une nouvelle signalétique sera mise en place pour inciter les automobilistes à limiter leur vitesse. Ainsi les rues adjacentes auront priorité sur les axes principaux.

DEUX JOURNÉES, DEUX FORUMS POUR CRÉER DU LIEN

Le Forum des Associations et le Forum Seniors sont désormais installés dans la vie des habitants de Luc-la-Primaube comme deux marqueurs importants de la volonté de la municipalité de créer du lien social dans la commune, en rapprochant la population des acteurs associatifs et institutionnels qui œuvrent au « bien vivre ensemble ».

Le Forum des Associations

Organisé une année sur deux, en alternance avec une Journée Sport, Santé et Bien-être, aura lieu samedi 7 septembre, toute la journée, à l'Espace A. de Saint-Exupéry. Toutes les associations sportives et de loisirs de la ville y seront présentes pour expliquer aux visiteurs la nature de leurs activités, leurs moyens et objectifs au travers de démonstrations, ateliers de pratique et échanges. Le public pourra également profiter du forum pour s'inscrire et prendre sa licence dans le club de son choix.

À l'occasion du forum, sur le pôle consacré aux différents services de la commune, les visiteurs pourront se procurer le « Pass'Luc-la-Primaube Sport et Loisirs », créé par la municipalité en 2022, avec la volonté de faciliter l'accès de la population à ces différentes activités sportives ou culturelles. Il s'agit de bons de réduction nominatifs, réservés aux jeunes de 3 à 25 ans, à faire valoir sur le coût de l'inscription aux différents clubs.

Enfin, en cette année marquant le 80e anniversaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry, des animations spécifiques devraient être proposées aux visiteurs.

Le Forum Seniors,

quant à lui, aura lieu le jeudi 17 octobre à l'Espace d'Animation. Ce rendez-vous (le troisième) est l'occasion, pour la municipalité, de rapprocher les habitants de plus de 65 ans de l'ensemble des services, loisirs et accompagnements à leur disposition dans la commune. En effet, le forum réunit les acteurs qui œuvrent au bien-être des seniors au quotidien avec pour objectif de faciliter la rencontre entre les besoins des aînés et les services ou activités à disposition : des services de la mairie aux associations culturelles et de loisirs en passant par l'aide à domicile, le soin ou la mutuelle communale.

Les visiteurs pourront profiter des différents stands qui leur seront proposés. Les animateurs présents iront également à la rencontre des publics les moins autonomes pour répondre à leur besoin d'information.

Cette année, deux conférences seront proposées sur le thème du « Bien vieillir » ainsi que le traditionnel goûter en musique.



DATE	OBJET	ORGANISATEUR	LIEU
5 au 7 juil	Fête de Luc	Comité d'animation de Luc	Espace d'Animation
6 juil	Rallye du Rouergue	Rallye du Rouergue	Luc-la-Primaube
13 juil	Fête Nationale	Mairie de Luc-la-Primaube	Place de l'Etoile
18 juil	Inauguration Sceptacle Son et Lumieres	Mairie de Luc-la-Primaube	La Capelle Saint Martin
18 juil	Collecte de sang	Don du Sang Français	Espace d'Animation
21 juil	Concours de Pétanque	La Boule Joyeuse	Espace d'Animation
26 juil	Marché Gourmand	Cassiopée	Luc
09 août	Marché Gourmand	Cassiopée	La Capelle Saint Martin
07 sept	Forum des Associations	Mairie de Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint-Exupéry
09 sept	Concours de Belote	L'Age d'or	Espace d'Animation
13 & 14 sept	Bal des Conscrits	Les Conscrits	Espace d'Animation
21 sept	Journée Européenne du Patrimoine	Mairie de Luc-la-Primaube	La Capelle Saint Martin
29 sept	Vide Dressing	RPE, Elcats de rires & mairie de Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
03 oct	Conférence famille recomposée	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
06 oct	Via Auréa	CPLP	Espace Antoine de Saint-Exupéry
5 & 6 oct	Stage International d'Aïkido	Aïkido	Espace d'Animation
7 au 23 oct	Exposition	Médiathèque	Médiathèque de Luc-la-Primaube
10 oct	Conférence Monoparentalité	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
12 oct	Repas Amicale Franco Italienne	Amicale Franco Italienne	Espace Antoine de Saint-Exupéry
12 oct	Vide Greniers	APEL Saint Joseph	Espace d'Animation
17 oct	Forum Séniors	Mairie de Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
22 oct	Thé Dansant	l'Age d'or	Espace Antoine de Saint-Exupéry
26 oct	Soirée Dansante	100 Tiags	Espace Antoine de Saint-Exupéry
29 oct	Don du Sang	Don du Sang Français	Espace d'Animation
03 nov	Bourse aux Jouets	RPE, MJC, Eclats de rires & mairie de Luc-la-Primaube	Espace d'Animation
09 nov	Journée du Numérique	Mairie de Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint-Exupéry
11 nov	Thé Dansant	Téléthon	Espace d'Animation
16 nov	Quine	APE Jacques Prévert	Espace d'Animation
16 nov	Orchestre Départemental d'Harmonie	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
21 nov	Conférence Troubles Neuro développement	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
22 nov	Thé Dansant	Comité d'Animation de Luc	Espace d'Animation
23 & 24 nov	Spectacle Théâtre	Bruits de Couloirs	Espace Antoine de Saint-Exupéry
23 & 24 nov	Marché de Noël	ACAL	Espace d'Animation
26 nov	Thé Dansant	l'Age d'or	Espace Antoine de Saint-Exupéry
29 nov	Spectacle Les Boudeuse	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
30 nov	Film Conférence	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
30 nov & 1 ^{er} dec	Téléthon	Téléthon	Espace d'Animation
06 déc	Orchestre Ruthen Accordéon	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
06 déc	Soirée 4L Trophy	Commerçants & Artisans de La Primaube	Espace d'Animation
07 déc	Soirée Dansante	100 Tiags	Espace Antoine de Saint-Exupéry
12 déc	Soirée Canap Escape Game	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
14 déc	Spectacle Noël	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
15 déc	Repas de Noël	L'Age d'or	Espace Antoine de Saint-Exupéry
décem	Nuit de la lecture	Médiathèque	Médiathèque de Luc-la-Primaube



Photo Freepik

